



Nos tarifs

Aperçu généraux

La transparence et l'entière satisfaction de nos clients sont primordiales chez Mercier Van Lanschot. Dans cette brochure, vous trouverez un aperçu de tous nos tarifs. Nous sommes à votre disposition pour toute question éventuelle.





1. Tarifs des services d'investissement¹

1.1. Gestion discrétionnaire¹

En gestion discrétionnaire, vous confiez vos actifs à nos gestionnaires de patrimoine selon la formule qui vous convient.

Nous disposons de cinq fonds partenaires, chacun d'eux comportant des risques spécifiques. Nous voulons ainsi offrir à chaque investisseur la solution qui lui convient.

Les fonds partenaires pour lesquels Mercier Van Lanschot assure la gestion discrétionnaire du portefeuille sont exemptés de commission de gestion. Cela ne vaut pas pour les frais courants qui sont portés en compte dans le fonds. Vous trouverez tous les détails à ce sujet dans le Key Information Document (KID) du fonds en question.

Vous ne payez ni frais d'entrée ni frais de sortie pour les fonds partenaires.

Nous ne comptons pas de frais supplémentaires tels que les frais d'enregistrement, les droits de garde, les frais de conversion, les frais de coupon, de dividende et/ou de rachat et les frais de transaction.

Les taxes et les impôts ne sont pas inclus.

1.2. Conseil en investissement¹

Vous bénéficiez de conseils personnalisés et proactifs, basés sur nos principes d'investissement.

Vous avez le choix entre deux formules tarifaires : 'conseil' ou 'conseil all-in'.

1.2.1. Tarifs pour le conseil all-in¹

La commission de conseil s'élève ici à 1,10 %.

Elle reprend les services suivants : conseiller personnel en investissement, frais de dossier, droit de garde, frais de conversion, commission sur coupon, dividende et/ou remboursement, ainsi que tous les frais de transactions.

1.2.2. Conseil et frais de transactions¹

La commission de conseil s'élève ici à 0,80 %.

Vous payez des frais à chaque transaction. Vous retrouvez le détail de ceux-ci au paragraphe suivant.

La commission de conseil reprend les services suivants : conseiller personnel en investissement, frais de conversion, commission sur coupon, dividende et/ou remboursement.

¹ Le cas échéant, les frais indiqués dans cette brochure sont soumis à un taux de TVA de 21 %.



1.2.3. Informations supplémentaires

Les fonds partenaires pour lesquels Mercier Van Lanschot assure la gestion discrétionnaire du portefeuille, sont exemptés de commission de conseil. Cela ne vaut pas pour les frais courants qui sont portés en compte dans le fonds. Vous trouverez tous les détails à ce sujet dans le Key Information Document (KID) du fonds en question.

La commission de conseil - calculé sur une base annuelle - est portée en compte à la fin de chaque trimestre. Nous calculons la commission sur la base de la valeur réelle des avoirs sous gestion. Pour cela, nous nous basons sur les positions à la clôture au dernier jour des quatre derniers mois.

Les frais qui ne sont pas compris sont les suivants : frais facturés par d'autres intermédiaires (financiers), frais que la banque est légalement tenue d'appliquer (tels qu'établis dans le prospectus ou liés à des obligations contractuelles) et les taxes ou impôts.

1.3. Execution Only¹

Avec le service Execution Only, vous prenez entièrement les choses en main, sans conseil ni gestion de la part de Mercier Van Lanschot. Les droits de garde s'élèvent à 0,20 % par an (minimum de 200 €). Vous pouvez utiliser ce service uniquement en complément de votre convention de gestion discrétionnaire ou de conseil en investissement.

Vous payez une commission pour chaque transaction. Vous les retrouvez au paragraphe suivant.

Le droit de garde est payable sur base annuelle et est porté en compte à la fin de chaque trimestre. Nous calculons la commission à partir de la valeur réelle des avoirs sous gestion. Pour cela, nous nous basons sur les positions à la clôture au dernier jour des quatre derniers mois.

Les frais qui ne sont pas compris sont les suivants : frais facturés par d'autres intermédiaires (financiers) ; frais que la banque est légalement tenue d'appliquer (tels qu'établis dans le prospectus ou liés à des obligations contractuelles) ; les taxes ou impôts.

Les fonds partenaires gérés par Mercier Van Lanschot sont exemptés de droit de garde. Cela ne vaut pas pour les frais courants qui sont portés en compte dans le fonds. Vous trouverez tous les détails à ce sujet dans le Key Identification Document (KID) du fonds en question.

Vous ne payez ni frais d'entrée ni de sortie pour ces fonds partenaires.

¹ Le cas échéant, les frais indiqués dans cette brochure sont soumis à un taux de TVA de 21 %.



2. Frais de transaction

2.1. Actions, obligations et fonds

Volume de transaction (en euros)	Obligations individuelles	Actions, ETF et fonds de placement	Fonds partenaires
0 – 50.000	0,60 % (min 50,00 euros)	0,75 % (min. 50,00 euros)	Gratuit
50.000,01 – 100.000	0,45 %	0,65 %	Gratuit
> 100.000,01	0,35 %	0,50 %	Gratuit

Ces frais sont exonérés de la TVA de 21 %.

Les frais suivants sont (le cas échéant) portés en compte séparément : taxe boursière, taxe propre au pays ou au marché où le titre est négocié, frais de correspondance.

Nous vous invitons à consulter votre banquier privé pour connaître notre offre de marché.

2.2. Options

Investir dans des options n'est possible qu'après la conclusion d'un contrat d'option avec vous. Vous payez 5 euros par contrat d'option, avec un minimum de 25 euros par transaction. Si vous concluez des positions d'option avec une prime de 0,05 euro ou moins, vous payez 2,5 euros par contrat avec un minimum de 25 euros par transaction. Votre banquier privé se tient à votre disposition pour toute information complémentaire.



3. Autres services

3.1. Wealth Planning & Family Services

Notre équipe de Wealth Planning & Family Services peut analyser votre situation familiale et patrimoniale afin de définir une planification patrimoniale sur mesure. Nous vous guidons pour les donations, les contrats de mariage, les testaments et les structures familiales, afin d'assurer votre tranquillité d'esprit. Votre banquier privé se tient à votre disposition pour plus d'informations à ce sujet.

3.2. Comptes à terme

Vous pouvez placer à terme vos liquidités chez Mercier Van Lanschot à partir de 100.000 euros. Vous pouvez ouvrir un compte à terme en devise étrangère à partir de 250.000 euros,. Votre banquier privé peut vous renseigner plus avant à ce sujet.

3.3. Crédits

Votre banquier privé pourra vous renseigner sur notre offre de crédits.

3.4. Conseil ad hoc

Dans certains cas, pour une certaine catégorie de produits ou de clients, il peut s'avérer nécessaire de mettre sur pied une convention de conseil ad hoc. Il s'agit là aussi d'un sujet que vous pouvez aborder avec votre banquier privé.

3.5. Opérations de change

Mercier Van Lanschot se tient à votre disposition pour vous aider à effectuer des opérations de change afin de réaliser une opération sur titres dans la devise de cotation. Les taux appliqués dans les opérations de change sont basés sur les cotations actuelles du marché international. Votre banquier privé se tient à votre disposition pour tout renseignement à ce sujet.



3.6. Compte-titres

Aucun frais n'est porté en compte pour la tenue de votre compte-titres.

3.6.1. Paiements à partir de votre compte-titres

A partir de votre compte-titres, vous pouvez uniquement effectuer des transactions SEPA vers un compte à vue au même nom auprès d'une banque belge.

3.6.2. Transfert de titres

Pour les transferts entrants, vous ne payez rien : nous nous en chargeons pour vous gratuitement. Pour les transferts sortants, vous payez 75 euros par ligne de titres.

3.7. Autres tarifs

Remise d'un rapport d'audit	100,00 euros pour les clients en Execution Only (gratuit pour les clients en gestion discrétionnaire ou en conseil en investissement)
Production d'une échelle d'intérêt	25,00 euros
Remise d'une déclaration bancaire	20,00 euros
Recherches	50,00 euros par heure
Recherches concernant des comptes dormants	10 % des avoirs, max. 200 euros (par titulaire de compte)
Digipass (si nécessaire)	40,00 euros
Compte de paiement (si nécessaire)	€ 0,00 (solde débiteur non autorisé 11%)
Intérêts créditeurs sur le compte-titres en euros	0,50% p/a (calcul trimestriel) sur les soldes > 10.000 euros
Intérêts créditeurs sur le compte-titres en USD/GBP	0,50% p/a (calcul trimestriel) sur les soldes > 10.000 USD/GBP" < USD/GBP 250.000



3.8. Services généraux

3.8.1. Extraits de compte

Vous pouvez toujours accéder gratuitement à vos extraits de compte en ligne.
Les recevoir par la poste coûte 40,00 euros par trimestre.

Si vous souhaitez recevoir un duplicata de votre courrier à une ou plusieurs adresses supplémentaires, vous payez un forfait de 40,00 euros par trimestre et par adresse postale supplémentaire.

3.8.2. Service bancaire de base

Nous assurons l'ouverture de votre compte à vue, sa gestion, les virements et les ordres de paiement permanents, ainsi que la fermeture du compte, si vous le souhaitez. Les frais correspondants figurent dans le tableau ci-dessous.

Frais de gestion, d'ouverture et de fermeture	Gratuit
Décompte annuel	19,24 euro
Taux créditeur euro	0 %
Taux débiteur euro	Non autorisé

Les conditions liées au service bancaire de base peuvent être obtenues auprès du Service Public Fédéral Économie.

Mercier Van Lanschot
Desguinlei 50, 2018 Antwerpen
Tel. +32 (0)3 286 78 00
Fax +32 (0)3 281 07 94

Mercier Van Lanschot
Succursale belge de
Van Lanschot Kempen NV
www.merciervanlanschot.be
BE 0873 296 641- RPR Anvers

